





**Hôpital Charles Foix**

# Le mot de bienvenue du Pr Joël BELMIN

Responsable de la spécialité M2 « Expertise en gérontologie »  
du Master Santé

La gériatrie-gérontologie est un secteur de la santé en pleine croissance. Du fait de l'évolution démographique, les besoins augmentent et parallèlement le nombre de professionnels impliqués. Le plus souvent la formation initiale des professionnels ne comportait peu ou pas de préparation à la gériatrie-gérontologie. Comme dans d'autres domaines, on attend des personnels travaillant dans ce secteur un haut niveau de professionnalisme.

Si la gentillesse et la motivation sont utiles pour travailler en gériatrie-gérontologie, ces qualités ne suffisent pas et la formation est indispensable

J'espère que cette année de formation répondra à vos attentes et vous apportera beaucoup de satisfaction, et surtout qu'elle vous permette d'évoluer vers les directions que vous avez choisies. Je vous souhaite une pleine réussite dans vos projets personnels et gérontologiques.

Ce livret a été mis en place pour vous guider et vous accompagner dans les grandes étapes de votre formation. Vous y trouverez toutes les informations nécessaires pour vous accompagner au cours de cette année.

Toute l'équipe pédagogique du Master 2 Expertise en Gérontologie est mobilisée pour vous conseiller, vous soutenir, et vous donner une formation de qualité.

Joël BELMIN

# SOMMAIRE

LA FORMATION	4
Présentation du master 2 « Expertise en Gériologie » à distance	5
Partenariat	5
Objectifs de l'enseignement	6
Programme	6
Acquis de l'expérience - Prise en compte de formations universitaires en gériologie	8
Lieu d'enseignement	8
Validation de l'enseignement	9
Objectifs de stage	10
THEMES ENSEIGNÉS DURANT LA FORMATION	15
REPARTITION DES UE PAR THEMATIQUE	44
CONSEILS, CONTACTS & FORMATIONS	46
Quelques conseils pour bien étudier sur la plateforme TIL	47
Contacts de l'équipe pédagogique du master	48
ARCHIVES	52
Méthodologies de mémoire	52
Présentation du mémoire	55





## Présentation du master 2 « Expertise en Gériologie » à distance

---

Le Master 2 "Expertise en Gériologie" est une des spécialités du Master Santé de Sorbonne Université.

### ❖ PARTENARIAT

Le M2 Expertise en gériologie s'inscrit dans le cadre du programme Trans Innov Longévité (TIL) qui vise à développer l'enseignement de la gériologie au moyen des technologies de l'information et de la communication.

Le Master Gériologie de l'Université de Montpellier est en partenariat avec le M2 Expertise en Gériologie. L'équipe de Sorbonne Université travaille avec celle du Pr Jeandel de Montpellier pour mettre en commun des ressources pédagogiques autour de la gériologie.

### Partenaires professionnels du Master 2

Plusieurs acteurs majeurs de la gériologie sont partenaires du Master 2. Ils participent à la réflexion pédagogique, interviennent lors de nos séminaires et peuvent proposer des terrains de stage aux apprenants. Ces rencontres ont abouti à des collaborations qui peuvent faciliter l'organisation de stages et aussi l'insertion de nos diplômés. En particulier le M2 Expertise en Gériologie a noué des liens avec des établissements de santé (hôpitaux, maisons de retraite), des associations et entreprises travaillant dans le secteur de la gériologie, des réseaux de santé.

# PLUS EN DETAIL ...

## Objectifs de l'enseignement

Les objectifs de l'enseignement sont les suivants :

Apporter des connaissances approfondies sur le vieillissement et les personnes âgées, en particulier au plan de la santé et du système médico-social.

Préparer aux différents métiers de la gérontologie, en particulier : encadrement de structures sanitaires ou médico-sociales, recherche en soin, médecine gériatrique, expertise en soins gérontologiques.

## Public

Etudiants titulaires d'un Master 1 et ayant un projet professionnel dans cette thématique.

Médecins souhaitant acquérir des compétences en gérontologie.

Autres professionnels du secteur sanitaire ou du secteur médico-social titulaires d'un Master 1 ou d'un niveau équivalent (sous réserve d'une démarche de validation des acquis de l'expérience – VAE).

Les apprenants devront disposer d'un accès facile à un ordinateur relié à internet et si possible d'une imprimante.

## Prérequis

Pour suivre le M2 Expertise en gérontologie, il est recommandé d'avoir reçu une formation de base à la gérontologie : par exemple un DU de Gérontologie, par le DU Cours international de médecine gériatrique (pour les médecins), ou autre. Cependant, afin de permettre à tous les apprenants de suivre l'enseignement, un cours d'introduction à la gérontologie sera organisé lors de la rentrée.

## Programme

L'enseignement comporte :

- ✚ 19 Unités d'Enseignement, ayant chacune une valeur de 3 ECTS :
  - Anglais contextualisé à la gérontologie
  - Organisation du système sanitaire et social et prise en charge des patients âgés
  - E-santé en gérontologie
  - Méthodologie de la recherche appliquée à la gérontologie
  - Aménagement du domicile, de l'espace urbain et des EHPAD
  - Retentissement fonctionnel des maladies- handicap et syndromes gériatriques

- Formation des formateurs en gérontologie
- Méthodologie de projet, d'évaluation et de formation
- Psychologie et communication dans le grand âge
- Education thérapeutique en gériatrie
- Evaluation gérontologique multidimensionnelle
- Approche du vieillissement par les sciences humaines et sociales
- Santé, publique, maladies chroniques et vieillissement
- Politiques en faveur des personnes âgées- les métiers de la gérontologie
- Gestion des coûts d'intervention en établissement médico-social
- Nutrition de la personne âgée - Hygiène et prévention des maladies infectieuses
- Sciences infirmières appliquées à la gérontologie
- Optimiser l'utilisation des médicaments chez les personnes âgées
- Approche clinique des syndromes gériatriques et de la fragilité

Les UE sont regroupées en thématiques de formation (voir ci-dessous). Chaque UE comporte environ 30 heures de cours ou de travail. Pour toutes les UE sauf celle d'anglais, une partie de l'enseignement est basée sur des cours enregistrés accessibles en ligne et sur un temps présentiel organisé lors de **2 séminaires obligatoires**. Les modalités de validation du master se font par la passation d'examens en février/mars, par la validation du stage, et par la soutenance d'un mémoire en juillet.

 5 thématiques de formation sont proposées aux apprenants :

1. Formation-Recherche en soin gérontologique
2. Habitat et aménagement de l'espace pour les personnes âgées
3. Encadrement de structures médico-sociales
4. Expertise clinique en soins gérontologiques
5. Médecine gériatrique (réservé aux médecins)

Les thématiques **1. 2. 3** comportent 8 UE imposées et 2 UEs choisies par l'apprenant.  
Les thématiques **4 et 5** comportent 9 UEs obligatoires et 1 UE choisie par l'apprenant.

*La thématique de formation est choisie - et éventuellement personnalisée - au début de l'année universitaire avec l'étudiant par le responsable du Master 2. Elle tient compte des acquis de l'étudiant (formations ou expériences éventuelles) et de son projet professionnel. Celle-ci peut être répartie sur 2 années universitaires pour les professionnels en exercice qui le souhaitent.*

Le choix de la thématique et des UEs optionnelles doit se faire jusqu'au 31 octobre 2023 dernier délai.



## Le tutorat : **Qu'est-ce que le tutorat ?**

*C'est un accompagnement offert par la faculté à tous les étudiants des formations TIL.*

Les tuteurs sont recrutés majoritairement parmi les anciens apprenants des formations TIL. Ce sont des professionnels du secteur gérontologique/gériatrique formés au tutorat à distance. Les tuteurs sont mis en lien avec les apprenants de façon à ce que leur profil professionnel corresponde au projet professionnel de l'apprenant. Les tuteurs correspondent à distance avec chaque apprenant durant toute l'année universitaire et établissent un contact avec chaque apprenant au moins une fois par mois durant la période de l'enseignement à distance. Habituellement les entretiens entre apprenants et tuteurs sont assurés par téléphone, visio-conférence ou tout autre moyen de communication.

### **Le tutorat vous permettra d'être plus efficace dans votre travail par :**

- Des conseils pour mieux travailler chaque unité d'enseignement
- Des méthodes de travail, des conseils pour les révisions au moment des examens
- Des conseils pour mieux gérer son temps sur la plate-forme
- Des tuteurs qui sont là pour vous soutenir et vous remotiver quand vous en avez besoin

## Acquis de l'expérience - Prise en compte de formations universitaires en gérontologie (Dispense d'UE)

Il est possible de tenir compte de l'expérience acquise dans le domaine de la gérontologie pour valider une partie du stage du Master 2. De même, il est possible de tenir compte de l'obtention de formations universitaires dans le domaine de la gérontologie pour valider certaines unités d'enseignement correspondant aux mêmes contenus. La demande de dispense et les justificatifs sont transmis par l'étudiant. Les dispenses d'UEs seront validées par un Jury avec signature d'un procès-verbal.

Attention, les étudiants désirant faire valoir leurs acquis antérieurs devront en effectuer la demande avec les justificatifs nécessaires auprès de la commission de dispense au plus tard le 31/10/2023.

## Lieu d'enseignement

Les séminaires et examens ont lieu à l'espace d'enseignement Geneviève Laroque de l'Hôpital Charles Foix, 7 avenue de la République 94205 Ivry-sur-Seine.

## Validation de l'enseignement

Chaque unité d'enseignement fait l'objet d'une validation spécifique sous forme de dossier ou d'examen sur table et donne lieu à l'obtention de crédits européens (ECTS\*). Il en est de même pour le stage et le mémoire (30 ECTS).

Le Master 2 est obtenu après obtention de 60 ECTS.

Il faut obtenir une moyenne supérieure ou égale à 10/20 pour valider la partie examens du Master et avoir obtenu une note supérieure ou égale à 10/20 au mémoire pour valider le Master. Si l'étudiant obtient une moyenne inférieure à 10/20, il devra repasser l'ensemble des UEs en dessous de 10/20. Si vous allez aux rattrapages, la meilleure des deux notes est gardée. Il n'y a pas de note éliminatoire et une compensation des notes (hors celle du mémoire) est possible.

## Contrat de Master 2 en 2 ans

Il est possible de réaliser le Master 2 en 2 ans.

**Attention**, en cas d'inscription sur 2 années, l'étudiant doit s'acquitter des frais d'inscription universitaire pour chacune des années universitaires. L'étudiant désirant s'inscrire en deux ans devront effectuer la demande au plus tard le 31/10/2023.

## Redoublement

Le redoublement est autorisé une fois.

## Frais d'inscription

Vous trouverez ci-dessous les différentes modalités des frais d'inscription pour le Master 2 Expertise en Gérontologie :

*Vous avez la possibilité de faire la formation en 2 ans.*

*Attention il faut vous acquitter des frais de formation pour chaque année universitaire.*

- **Formation initiale** (étudiant ou au chômage depuis moins d'un an) : 243 €
- **Formation continue** (statut de travailleur ou au chômage depuis plus d'un an) :
  - **Formation continue individuelle 1 an** : 3000€
  - **Prise en charge employeur 1 an** : 7000€
- **Campus France** : 243€

La **formation initiale**, par définition, s'applique aux personnes dont le diplôme d'état permettant l'accès à la formation et/ou la spécialité, a été obtenu depuis moins de 2 ans.

Pour savoir le tarif qui vous sera appliqué et pour plus de renseignements, allez sur : <https://sante.sorbonne-universite.fr/formations/inscription-et-acces-aux-ressources/inscriptions-master-des-formations-en-sante>

Voici la procédure pour les inscriptions et cas particuliers : <https://sante.sorbonne-universite.fr/formations/inscription-et-acces-aux-ressources>

## Le stage

Le stage a pour objectif l'acquisition de connaissances pratiques du champ gériatrique et l'approfondissement des connaissances acquises durant la formation théorique. Le stage est un espace d'initiation à l'engagement professionnel, de découverte et d'apprentissage de savoir-faire.

A la fin de son stage, l'étudiant devra être capable :

- ✓ de contribuer au diagnostic de la situation de la personne âgée et de participer à l'élaboration d'un projet personnalisé
- ✓ de participer au projet institutionnel
- ✓ de travailler en équipe pluridisciplinaire
- ✓ d'identifier les problèmes et de savoir élaborer des réponses à partir d'un diagnostic défini
- ✓ de développer des capacités d'expertise sur le terrain
- ✓ de contribuer à conserver et renforcer les liens entre les personnes âgées, leurs familles et leurs environnements (social, familial, culturel, institutionnel...)

### **Les lieux de stage**

L'étudiant a le choix de son lieu de stage à condition que l'institution ou l'organisme choisi soit impliqué dans le secteur de la gériatrie et pouvant accueillir des stagiaires.

Les lieux de stage privilégiés sont : les institutions ou organismes sanitaires, social ou médico-social en lien direct avec la population âgée, les unités de recherche ayant une activité de recherche en soins en gériatrie.

Les coordonnateurs de l'enseignement conseilleront les étudiants sur des terrains de stage en fonction de leurs objectifs personnels et professionnels et en fonction de leurs attentes.

### **Durée et préparation**

Le stage est organisé *sur 7 à 12 semaines en continu ou en discontinu, soit 35 jours minimum de stage et 44 jours maximum (réalisé hors de son lieu d'activité).*

Pour les étudiants inscrits à la *thématique « Médecine Gériatrique »* (réservée aux médecins) un stage d'une durée plus longue est conseillé (4 à 6 mois), sous réserve d'un accord entre l'étudiant et le maître de stage. Le stage clinique peut éventuellement être réparti sur deux années universitaires. La planification des journées est aménagée dans le cadre d'un accord entre l'établissement et l'étudiant.

Une convention de stage est signée entre Sorbonne Université, le responsable pédagogique du Master et la structure d'accueil du stagiaire. Cette convention définit les implications réciproques pour le suivi et la rémunération du stagiaire conformément à la réglementation. La gratification est due lorsque la présence du stagiaire dans l'organisme d'accueil est supérieure à 2 mois (supérieure à 44 jours de stage).

Un maître de stage est identifié et impliqué dans la formation du stagiaire dans la structure professionnelle d'accueil. Il prend en charge le suivi du stage et évalue le stagiaire sur les actions menées dans la structure. Il fixe avec le stagiaire des objectifs personnalisés du stage. Ces objectifs sont soumis au responsable de la formation, et discutés ou ajustés si besoin avec le maître de stage.

### **Evaluation du stage**

La validation du stage est faite par les responsables du master au vu de :

- ✓ La fiche d'évaluation renseignée par le maître de stage (attestation de fin de stage)
- ✓ La présentation écrite du rapport de stage

### **Mémoire**

Il est fréquent que les apprenants du Master établissent leur mémoire à partir d'éléments observés au cours du stage. Ceci n'est pas une obligation. Les maîtres de stage peuvent, s'ils le souhaitent, encadrer le mémoire du Master de son stagiaire sous réserve d'un accord du responsable du Master.

**Le mémoire n'est pas un compte rendu de stage** : il ne doit pas seulement rendre compte des actions menées sur le terrain par l'étudiant mais analyser la situation et les solutions envisagées.

### **Validation**

Le stage pratique est validé sur proposition du maitre de stage et après examen du rapport de stage.

Le mémoire est validé par le jury de l'enseignement après soutenance orale. La validation du stage et la validation du mémoire permettent l'attribution de 30 ECTS. La présence aux journées de soutenance de mémoire est **obligatoire**.

La formation est validée par le jury du Master après examen des ECTS obtenus par l'étudiant lors des examens écrits.

## Calendrier de la formation

Le Master 2 débutera le 02 octobre 2023 et se terminera au mois de septembre 2024 le jour de la soutenance.

Il s'agit donc d'une formation de 9 mois à 12 mois en fonction de la date de soutenance choisie par l'étudiant.

Ce temps de formation sera découpé en séminaires de cours (en e-learning), en temps de stage (7 semaines) et en temps de rédaction du mémoire et des différents travaux qui seront demandés pour valider le Master 2. La plateforme de cours est ouverte de octobre 2023 à octobre 2024. Les temps de connexion font l'objet d'un suivi par les tuteurs attribués par chaque étudiant.

Les dates à retenir :

Rentrée	02 octobre 2023
<b>1<sup>er</sup> séminaire en présentiel (obligatoire)</b>	03 au 09 Octobre 2023
<b>2<sup>nd</sup> séminaire en présentiel (obligatoire)</b>	15 au 19 janvier 2024
<b>Rendus des dossiers 1<sup>ère</sup> Session</b>	04 février 2024
<b>1<sup>ère</sup> session des examens sur table</b>	18 au 22 mars 2024
<b>Rendu questionnaire en ligne pré projet de mémoire pour validation du Pr. Joël BELMIN</b>	31 mars 2024 (dernier délai)
<b>Rendus des dossiers 2<sup>ème</sup> Session</b>	05 mai 2024
<b>2<sup>ème</sup> session des examens sur table (rattrapage)</b>	13, 14 et 20 mai 2024
<b>Rendus du rapport de stage et du mémoire (obligatoire)</b>	18 aout 2024
<b>1<sup>ère</sup> session soutenances des mémoires (obligatoire)</b>	09 et 10 septembre 2024
<b>2<sup>ème</sup> session soutenances des mémoires (rattrapage, uniquement pour les personnes ayant soutenu en 1ere session)</b>	Octobre 2024 (date à définir)

Tous les étudiants seront également convoqués pour participer aux séminaires spécifiques proposés dans le cadre « de la Journée Yves Mémin » et « l'Actualités en Médecine Gériatrique » qui aura lieu sur Paris ou par webinaires.

### La plateforme d'enseignement

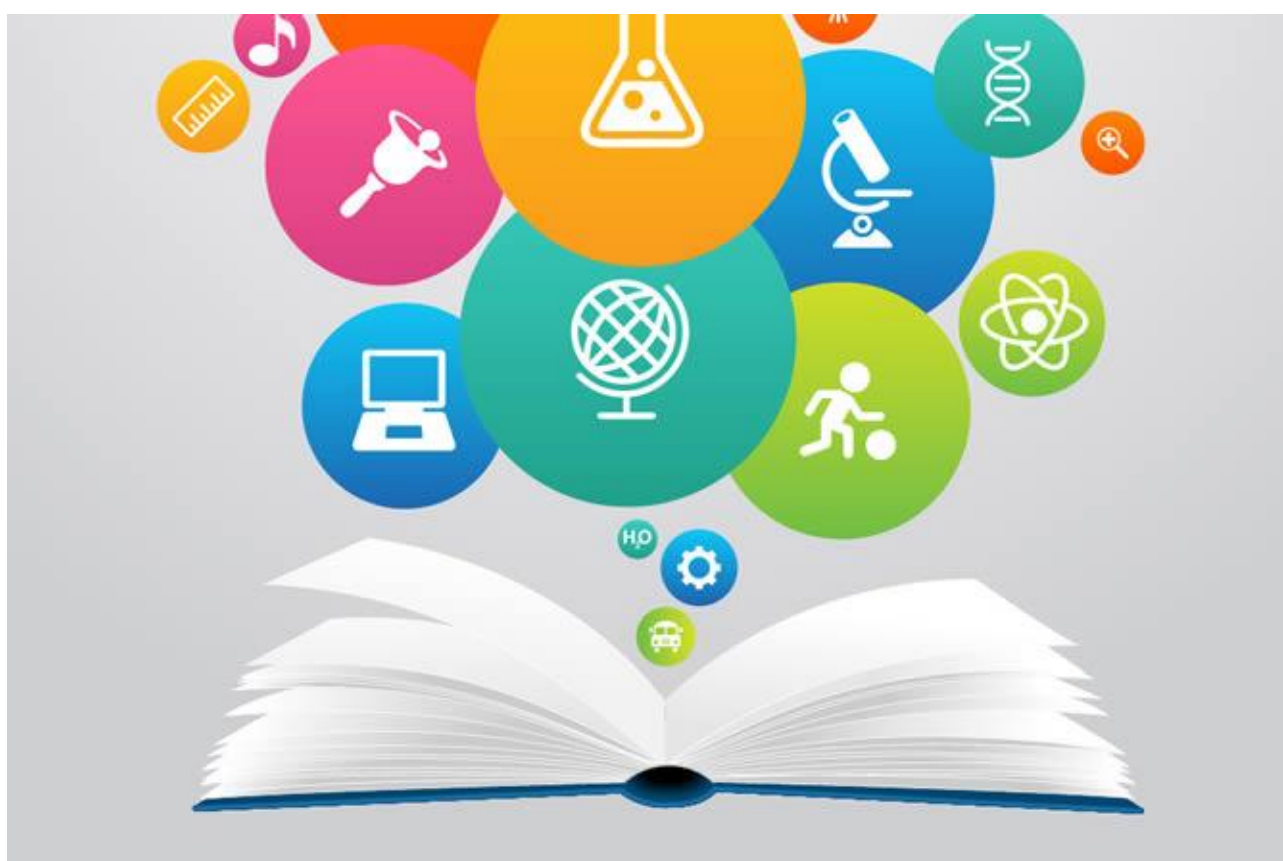
La plateforme d'enseignement sera ouverte de septembre 2023 à septembre 2024. Elle est accessible par un identifiant et mot de passe fournis par l'assistante multimédia en début d'année à chaque apprenant.

La plateforme contient des cours sonorisés ou vidéo, des QCM d'autoévaluation et des conférences filmées.

La plateforme enregistre le temps passé sur les cours pour chaque étudiant. Ces temps de connexion sont visibles par l'étudiant, par son tuteur et par l'équipe pédagogique.

Chaque étudiant s'engage à suivre l'intégralité des cours prévus dans le parcours choisi et à assister aux deux séminaires organisés sur l'hôpital Charles Foix (Ivry sur Seine) (présence vivement conseillée). Chaque étudiant s'engage aussi à assister aux soutenances de mémoires de l'ensemble de la promotion.

# THEMES ENSEIGNÉS DURANT LA FORMATION





# NUTRION / HYGIENE

## TITRE DU COURS

Evaluation de l'état nutritionnel
Nutrition et vieillissement
Rôle des CLANS
Besoins nutritionnels du sujet âgé
Epidémiologie et causes de dénutrition chez le sujet âgé
Assistance nutritionnelle (1)
Assistance nutritionnelle (2)
Conséquences de la malnutrition
Stratégies de vaccination en gériatrie
Méthodologie de la recherche clinique en infectiologie
Outils d'évaluation du risque infectieux
Infections acquises en EHPAD
Gestion d'une épidémie de grippe en collectivité gériatrique
Infections Nosocomiales en gériatrie CCLIN

### Objectifs de l'enseignement :

- Connaître les besoins nutritionnels d'une personne âgée, savoir identifier un état de dénutrition et prévenir ses conséquences
- Connaître le risque infectieux et les méthodes de prévention dans les collectivités gériatriques

### Thèmes généraux abordés :

Le module a pour objectif de sensibiliser les apprenants à l'importance de la nutrition et du respect des mesures d'hygiène dans la population âgée, particulièrement sujette à la dénutrition et sensible au risque infectieux.

La formation comporte pour se faire des cours en lignes ainsi que des travaux dirigés, permettant à l'étudiant d'apprendre à évaluer l'état et les besoins nutritionnels d'un sujet âgé, de connaître les causes et conséquences d'une dénutrition dans cette population et de savoir la prendre en charge et la prévenir.

Le module, par ailleurs, permettra à l'étudiant, de connaître les infections acquises en collectivités gériatriques et les méthodes de prévention et d'apprendre à gérer une situation d'épidémie.

Il abordera enfin les outils d'évaluation du risque infectieux en gériatrie.

### Modalités d'examen :

Examen écrit d'1 heure comportant 2 questions rédactionnelles (portant sur les cours en lignes et/ou les TD présentiels)

# FORMATION DES FORMATEURS

## TITRE DU COURS

Conception d'un cours : rédiger des objectifs
Conception d'un cours : méthodes pédagogiques - évaluations
Règles d'élaboration d'un diaporama d'enseignement : comment (bien) faire une présentation
Le programme Trans Innov Longévité (TIL)
Pédagogie et tutorat TIL

### Objectifs de l'enseignement :

Devenir formateur, c'est maîtriser des techniques et des méthodes pédagogiques précises, afin de partager son savoir et son savoir-faire.

Cette unité d'enseignement vous permet véritablement de vous professionnaliser sur le métier de formateur.

### Objectif

Construire une séance d'enseignement - définir les objectifs pédagogiques

Présenter un cours en utilisant des techniques pédagogiques - évaluer les étudiants et l'enseignement

Elaborer un diaporama pour un cours

Comprendre un système pédagogique novateur : ex de la pédagogie TIL

Comprendre les missions d'un formateur

S'entraîner à présenter un cours à l'oral (séminaire présentiel)

### Modalité d'examen

**Type d'examen:** Présentation orale.

**Durée de l'examen:** 10 minutes de présentation.

La présentation se déroulera devant un jury à l'aide d'un power point préparé à l'avance.

Elle sera suivie d'une séance de questions du jury.

# RECHERCHE APPLIQUEE A LA GERONTOLOGIE

## TITRE DU COURS

Se documenter – Interroger une base de donnée
Variabilité, statistiques univariées, représentation graphique
Construction d'un protocole de recherche
Faisabilité - logistique d'un projet de recherche
Correction Exercice Univarié
Méthodologie de la recherche clinique en infectiologie
Statistiques – mesures de liaison

### **Objectifs de l'enseignement :**

Utiliser les méthodes et les outils permettant :

- de comprendre un article scientifique
- d'explorer une question de recherche,
- d'organiser les données, les analyser,
- rédiger le rapport, l'article.
- Une UE très utile :
- Pour le mémoire de M2
- Pour être autonome dans ses recherches et projets

### **Explorer une question gérontologique / gériatrique :**

- Pourquoi faire de la recherche en gérontologie ?
- Elaborer une question de recherche
- Se documenter - interroger une base de donnée
- Les différents types d'étude - plans méthodologique
- Aspects éthiques de la recherche bio-médicale
- Construction d'un protocole de recherche
- Faisabilité - logistique d'un projet de recherche
- Répondre à un appel à projet

### **Acquérir une autonomie pour l'analyse et la présentation de résultats :**

- Variabilité, statistiques univariées, représentation graphique
- Mesures d'association et de concordance
- Les tests statistiques de base
- La question de la causalité
- Saisie et analyse des données sur ordinateur
- Présenter des tableaux et figures de résultats
- Interpréter les résultats d'une étude

### **Rédiger le rapport ou le mémoire :**

- La rédaction scientifique
- Plan IMRAD
- Rédaction d'un résumé
- Rédaction d'un article
- Rédaction d'un poster

## **Au programme**

- cours et TD en ligne
- pour aller plus loin? **le mooc du Pr B. FALISSARD sur Fun**

### **1<sup>er</sup> séminaire :**

- venir avec son ordinateur et ses logiciels (*word, excel*)
- avoir installé *zotero* et les plugins pour word
- TD de maniement des outils

### **2<sup>ème</sup> séminaire :**

- aide sur le mémoire de recherche
- questions, révisions

### **examen :**

- questions de cours (examen sur table)
- analyse d'un jeu de données en examen sur table
- 1 dossier à rendre sous 48h

# E-SANTE EN GERONTOLOGIE

## TITRE DU COURS

Télémédecine et télésanté : périmètres et enjeux, en France et à l'international. Mr TRAINEAU, Secrétaire Général du CATEL
La e-Santé au service des parcours de soins. L'exemple du Dossier Médical Personnel (DMD) Mme MONNIER, ASIP Santé & Mr CANQUETEAU, ASIP Santé
La télémédecine et la télésanté. Mr PICARD, référent santé du Conseil Général de l'Economie (CGE)
Les 5 actes de télémédecine appliqués à la gériatrie. Dr ESPINOZA, coordonnateur de TELHEPAD
Diagnostic de l'habitat, du mode de vie des personnes âgées, et les solutions d'assistance à l'autonomie. Mme MICHEL (PhD), Directrice du Centre d'évaluation de Médialis.
Les robots compagnons de la personne âgée : approches française et japonaise. Pr. DINET, Professeur de Psychologie, Université de Lorraine.
Appels à projets collaboratifs de R&D et financements publics en matière de e-santé. Mr LOWCZYK (PhD), Directeur du développement et de l'innovation, Médialis
Téléassistance et accompagnement au domicile du bien – vieillir. Mr BOUTINEAU, Président de l'AFRATA, Association Française de Téléassistance
La réalité virtuelle. Pr Alain PRUSKI, Professeur de l'Université de Lorraine, Conseiller scientifique d'i-Virtual
Rôle des ergothérapeutes dans les évaluations à domicile. Mr BRIQUET, Ergothérapeute D.E.

### Objectifs de l'enseignement :

L'unité d'enseignement « *E-santé gériatrie* » a pour but de permettre aux étudiants qui la suivront d'acquérir des connaissances sur la télésanté et la e-santé appliquée à la gériatrie et sur les nouvelles technologies appliquées à la qualité de vie des personnes âgées et de leurs aidants.

### Programme

#### L'enseignement comporte :

- un cours magistral en présentiel délivré à Paris sur le « Panorama et enjeux des technologies au service des gérontechnologies » par le Dr. Bruno OQUENDO et Dr Clément CORMI.
- des cours enregistrés (durée d'un enseignement : entre 1h00 et 1h30) :

### Modalité d'examen

Examen écrit : Questions de cours

# EVALUATION GERONTOLOGIQUE MULTIDIMENSIONNELLE

## TITRE DU COURS

L'évaluation gériatrique standardisée
Bases scientifiques de l'évaluation gériatrique
La perte d'indépendance fonctionnelle en gériatrie
Les chutes répétées : la conduite pratique
L'évaluation des fonctions cognitives
Evaluation de l'humeur et détection des syndromes dépressifs
Evaluation gériatrique des aidants de personnes atteintes de démence
Evaluation de l'état nutritionnel

### Objectifs de l'enseignement :

Pour faire face à la question de la dépendance chez la personne âgée, la démarche médicale traditionnelle centrée sur la maladie est insuffisante. L'état de santé du sujet âgé dépend également de facteurs sociaux, psychiques et environnementaux.

Pour ne pas se contenter de pallier une dégradation irréversible, une attitude préventive, dynamique, avec une prise en charge globale est requise. D'où l'idée d'un bilan gériatrique pour un dépistage précoce des personnes âgées dites fragilisées et l'organisation de leur prise en charge

L'objectif est de prévenir la dépendance, préserver l'autonomie et promouvoir la qualité de vie.

Qu'est ce qu'une évaluation gériatrique ? En quoi consiste-t-elle ?

L'évaluation gériatrique vise à dresser, avec des tests validés, un bilan des modifications médicales et psychosociales des personnes âgées ainsi que leurs incapacités fonctionnelles et permet de dépister les pathologies de la personne âgée, les pathologies neurodégénératives (maladie d'Alzheimer, maladie de Parkinson...).

Les bénéfices observés sont nombreux : meilleure précision diagnostique, meilleure orientation de la personne âgée, amélioration de l'autonomie et des fonctions essentielles (cognition, motricité, nutrition), moindre consommation de médicaments, diminution des hospitalisations, retard à l'institutionnalisation, diminution de la mortalité.

### Modalités d'examens :

- Dans le service : L'évaluation durera 45 min :

Les étudiants seront en binôme. Ils devront évaluer deux dimensions du sujet âgé (évaluation de l'humeur, de la marche, de la cognition ...)

- Déroulement de l'examen : durée 1heure :

- Les étudiants devront citer les outils utilisés et justifier leur choix.
- Ils devront rédiger le déroulement de l'examen et la constatation faite.
- Interpréter l'évaluation.
- Rédiger les conseils à donner.

# PSYCHOLOGIE ET COMMUNICATION DANS LE GRAND AGE

## TITRE DU COURS

Le vieillissement normal des fonctions cognitives
Aspects psychosociologiques de la vie en institution
Cadre juridique et exercice de la psychiatrie du sujet âgé
L'alcoolisme des personnes âgées
La confusion mentale
Délires et hallucinations chez le sujet âgé
Syndromes démentiels du sujet âgé : Approche clinique et diagnostic
Syndromes démentiels du sujet âgé : Organisation et prise en charge des démences
Les médicaments psychotropes et leur utilisation chez les PA
Syndromes démentiels du sujet âgé
Dépression et sujet âgé
Le suicide chez la personne âgée, épidémiologie et prévention
Organisation des soins pour les malades géro-psi-atriques
Suicides et conduites suicidaires en gériatrie
Psychologie du sujet âgé - approche comportementaliste
Effets du vieillissement sur la psychologie des personnes âgées

### Modalités d'examen :

Examen écrit d'1 heure comportant 2 questions rédactionnelles (portant sur les cours en lignes et/ou les TD présentiels)

# EDUCATION THERAPEUTIQUE

## TITRE DU COURS

Objectifs généraux de l'ETP : Définitions et objectifs
Objectifs généraux de l'ETP : Qu'est-ce qu'un programme d'ETP ?
Objectifs généraux de l'ETP : Etat des lieux de l'ETP en France
Comment apprend-on ?
Les aidants
Comment repérer et intégrer un outil dans un programme - partie 1
Comment repérer et intégrer un outil dans un programme - partie 2
Comment repérer et intégrer un outil dans un programme - partie 3
OMAGE
Arrêt des Benzodiazépines
ETP dans la maladie d'Alzheimer
ETP et insuffisance cardiaque

### Modalités d'examen :

Examen écrit d'1 heure comportant 2 questions rédactionnelles (portant sur les cours en lignes et/ou les TD présentiels)



# RETENTISSEMENT FONCTIONNEL DES MALADIES, HANDICAPS ET SYNDROMES GERIATRIQUES

## TITRE DU COURS

De la douleur à la douleur totale... l'importance de la dimension psychologique
La prévention et prise en charge du sujet âgé chuteur
Les troubles de la déglutition
La douleur et personne âgée
Evaluation gériatrique standardisée
Les chutes : prévention, évaluation, prise en charge
Problèmes nutritionnels du sujet âgé
L'alimentation en EHPAD 1
L'alimentation en EHPAD 2
Ethique et soin en gériatrie
Maltraitance et bientraitance
Ethique et droit de l'homme âgé
Médicaments et personnes âgées 1
Médicaments et personnes âgées 2 : Pathologies iatrogènes et personne âgée
Médicaments et personnes âgées 3 : Focus sur les psychotropes

### Objectifs de l'enseignement :

- Connaître la personne âgée et l'appréhender pluridisciplinairement,
- Connaître le champ de la gérontologie clinique,
- Connaître le champ de la pharmacothérapie chez les personnes âgées.

### Thèmes généraux abordés :

Le module abordera les grands syndromes gériatriques et pharmacologiques afin de permettre à l'étudiant de comprendre les enjeux et les besoins de l'accompagnement médical des personnes âgées en France. Car lorsqu'une personne âgée est accueillie ou accompagnée à domicile, elle développe des besoins spécifiques qui nécessitent la mise en place d'actions concrètes et une vigilance particulière afin de ne pas devenir maltraitant par négligence.

**Modalités d'examen** : Dissertation à rendre.

# ANGLAIS APPLIQUE A LA GERONTOLOGIE

---

## TITRE DU COURS

Unité d'enseignement constituée essentiellement de cours présentiels

### Objectifs de l'enseignement :

- Connaître le lexique de la gérontologie et de la gériatrie en anglais
- Préparer une évaluation type Master avec exercices de compréhension
- Etre capable d'accueillir un patient âgé
- Etre capable d'évaluer l'état d'un patient âgé

### Thèmes généraux abordés :

Les mots du vieillissement normal (signes, personnels de santé, outils de diagnostic, équipements, établissements, etc.)

Les mots des maladies liées à l'âge (démences, cancers, etc.)

Les mots des médicaments

Les mots de la douleur

Les mots des soins palliatifs et de la mort

Interculturel : le vieillissement dans les pays anglo-saxons

### Mise en œuvre :

Exercices de vocabulaire en contexte

Remédiation grammaticale

Consolidation de la phonétique

Tâches d'écoute et de compréhension de documents vidéo/audio

Lecture d'articles

Débats et discussions

Enseignement hybride (présentiel et à distance)

### Modalités d'examen :

Epreuve orale : présentation en binôme d'un sujet lié à votre métier ou vos études (/20)

Compréhension orale : compréhension d'un document vidéo (/10)

Epreuve écrite : compréhension d'un article de vulgarisation sur une thématique liée au vieillissement normal ou pathologique (/10)

# METHODOLOGIE DE PROJET, D'EVALUATION ET DE FORMATION

## TITRE DU COURS

<b>Cours d'introduction</b>
La méthodologie du travail de recherche et de projet
Méthodologie de projet
<b>Les outils</b>
Les différentes méthodes d'observation sur le terrain
La méthode de l'observation
Elaborer un plan d'action
L'évaluation d'un projet : ses principes, ses méthodes, ses applications
L'entretien de groupe et l'animation de réunion de travail
Elaborer un questionnaire
Rédiger un rapport d'intervention
Le diagnostic territorialisé 1
Le diagnostic territorialisé 2
Analyse de contenu
L'entretien semi-directif
Répondre à un appel d'offre
<b>La formation</b>
Elaborer un plan de formation
Construire une action de formation
L'évaluation des acquis
<b>Les outils collaboratifs</b>
Coopérer à distance : la liste de discussion
Ecrire un document collectivement
Coopérer à distance : organiser et animer une réunion en visioconférence

### Objectifs de l'enseignement :

- Savoir monter un dossier, répondre à une demande, élaborer une méthodologie,
- Savoir monter un projet, proposer une méthodologie adaptée,
- Savoir élaborer un plan de formation.

### Thèmes généraux abordés :

Le module aborde les outils méthodologiques (questionnaires, entretiens individuels, entretiens de groupe, plans d'actions....) et les met en situation. L'objectif étant que l'étudiant apprenne non seulement comment utiliser ces outils, mais surtout apprenne à les utiliser de manière efficiente. Un projet n'est pas une idée, c'est la mise en actions d'une idée. Il faut donc parvenir à décortiquer l'idée, en déterminer les objectifs, puis les moyens à disposition, pour penser les outils, les mettre en œuvre et les analyser.

La formation sera également abordée comme outil de projet et de travail en équipe. Il s'agira de savoir monter une action de formation et un plan de formation, mais également de savoir évaluer une action de formation dans le cadre plus général du projet.

Enfin, seront abordés les outils de communication et de collaboration autour du projet. Comment faire lorsque nous travaillons en équipe, mais éloignés géographiquement ? Comment traiter ensemble et construire ensemble un projet sans que le travail de l'un n'empiète sur le travail de l'autre...

**Modalités d'examen** : Une mise en situation pratique via une réponse à appel d'offre. Il s'agira de mobiliser l'ensemble des connaissances acquises dans le module pour répondre concrètement à un appel d'offre.

# AMENAGEMENT DU DOMICILE, DE L'ESPACE URBAIN ET DES EHPAD

## TITRE DU COURS

<b>Aménagement – Cours d'introduction</b>
L'homme au centre de l'architecture – Perspectives historiques
L'homme au centre de l'architecture – Contours théoriques et modalités de mise en œuvre
Habiter une maison de retraite : la vie sociale en question 1
Habiter une maison de retraite : la vie sociale en question 2
Les relations homme - environnement : notions de psychologie environnementale
La qualité d'usage au centre du projet
<b>Les parcours résidentiels</b>
Les critères de choix résidentiels et l'avancée en âge
Domicile, habitats intermédiaires, EHPAD : quelles mutations à opérer pour soutenir l'autonomie dans le parcours résidentiel ?
<b>L'espace urbain</b>
L'aménagement des espaces urbains : Notion d'accessibilité et de qualité d'usage et exemples commentés
<b>L'aménagement du domicile</b>
Règlementation accessibilité des bâtiments neufs
<b>Les habitats intermédiaires</b>
Les habitats intermédiaires: un domicile après le domicile ?
<b>L'établissement pour personnes âgées</b>
L'aménagement des lieux d'hébergement collectifs pour personnes âgées : généralités
L'aménagement des lieux d'hébergement collectifs pour personnes âgées : préconisations
Histoire, évolution et malentendus de la prise en charge institutionnelle
L'aménagement des établissements : le point de vue institutionnel 2
Les unités protégées et le programme eval'zheimer
De l'EHPAD au pôle services : mutations en cours
EHPAD : exemples commentés
Règlementation accessibilité des bâtiments neufs 2
Construire dans l'établissement une unité consacrée aux résidents handicapés vieillissants
L'aménagement des établissements : prise en compte des risques du travail
L'aménagement des établissements : le point de vue institutionnel (ARS)
L'établissement dans le parcours résidentiel d'une personne âgée
<b>Etre maitre d'ouvrage</b>
Gérer un projet de création / réhabilitation : enjeux, acteurs et phases du projet
Mener un projet de création / réhabilitation : méthode pragmatique et exemples commentés
Mener un projet de création / réhabilitation : réglementation applicables et

L'objectif de l'unité d'enseignement "Aménagement du domicile, de l'espace urbain et des EHPAD" est multiple.

Il s'agit de :

- Comprendre les relations qui unissent la santé (au sens de l'OMS) et l'environnement (qu'il soit physique ou social)
- Acquérir des connaissances sur les problématiques de l'adaptation du logement dans les politiques du maintien à domicile
- Acquérir des connaissances sur les problématiques de l'aménagement de l'espace urbain et de son accessibilité
- Acquérir des connaissances dans le domaine de l'accessibilité
- Acquérir des connaissances dans le domaine de l'architecture et plus particulièrement de l'architecture des établissements médico-sociaux
- Visualiser et comprendre l'ensemble des contraintes qui gravitent autour des projets de construction ainsi que le rôle des porteurs de projet et directeurs d'établissement

Pour cela et compte tenu de la complexité, nous avons souhaité mettre en place un regard pluridisciplinaire sur la question de l'environnement. Les intervenants sont donc issus des champs disciplinaires de l'architecture bien entendu mais aussi des sciences humaines et sociales (gérontologie, psychologie de l'environnement, sociologie) mais aussi de l'ingénierie de projet, notamment du côté des autorités telles que l'ARS.

Cet enseignement repose sur un ensemble de valeurs humanistes qui sont partagées par l'ensemble des intervenants. Tout d'abord, nous considérons que les personnes, quel que soit leur âge, leur handicap, leur besoin d'accompagnement, restent avant tout des êtres humains avec des besoins fondamentaux et que c'est avant tout en tant qu'êtres humains que nous souhaitons les considérer. Ensuite, nous considérons qu'il n'existe pas "la personne âgée", catégorie dans laquelle l'on tomberait à partir d'un âge défini selon on ne sait quel critère, mais qu'il existe "des personnes qui avancent en âge" et toute la diversité qui caractérise les individus au cours de leur vie perdure, même lorsqu'ils sont très âgés. Nous considérons également que la dépendance n'est pas le pendant de l'autonomie, et qu'avoir besoin d'aide pour effectuer les gestes de la vie quotidienne ne devrait pas avoir pour conséquence de perdre la liberté de prendre les décisions qui nous concernent. La conséquence directe de cette affirmation est que nous considérons les personnes comme des acteurs, quel que soit leur niveau de dépendance ou de démence, et qu'à ce titre, elles devraient être associées pleinement aux projets qui les concernent, notamment les projets d'aménagement.

En ce qui concerne l'espace et l'architecture, nous considérons que celle-ci ne devrait pas se contenter d'être un beau décor, mais bien un support à la vie, à l'accompagnement et au projet social. A ce titre, une réflexion concomitante projet social et projet architectural nous semble d'une absolue nécessité.

L'intérêt à nos yeux de ce module d'enseignement est d'améliorer la commande souvent pauvre qui est faite aux architectes en matière de lieux de vie adaptés au grand âge. En effet, comment un architecte pourrait-il répondre correctement à une question qui n'est pas ou mal posée ? Cette responsabilité, celle de poser la bonne question, incombe aux porteurs de projets et aux gestionnaires. Ce module d'enseignement a pour ambition d'accompagner ces

acteurs dans leur réflexion concernant l'espace afin de ne pas se contenter de l'aborder sous l'angle fonctionnel, technique, financier ou esthétique.

Pour ce qui est des modalités d'évaluation, puisqu'il faut le faire, nous avons choisi de vous proposer un exercice de mise en situation. L'idée est qu'au sein du lieu où vous faites votre stage, ou là où vous travaillez, vous puissiez amorcer une réflexion concernant le réaménagement d'un lieu. Ce devoir n'est pas un devoir d'architecture. Il n'est pas attendu de vous de faire des plans, ni de proposer des solutions d'aménagement mais bien d'observer de manière pertinente et critique l'usage qui est fait de certains espaces, d'identifier une problématique et de mettre en place une démarche qui permette de résoudre les problèmes soulevés. C'est ce que sont amenés à faire les directeurs de structure. L'idée de cet exercice est de poser la bonne question, comme si après un architecte devait recevoir cette question en vue de concevoir un aménagement. L'autre idée est de sortir de vos stéréotypes de "ce qui est bien pour les personnes âgées" en les associant à vos questionnements. La question de l'accompagnement est aussi primordiale dans cet exercice.

# GESTION DES COÛTS D'INTERVENTION EN ETABLISSEMENT MEDICO-SOCIAL

## TITRE DU COURS

<b>Gestion des coûts d'intervention</b>
Les fondements de la comptabilité
Les obligations de comptabilité des ESMS
Introduction à la gestion
Introduction à l'analyse financière
Initiation à la comptabilité générale
Introduction à la fiscalité
La gestion financière des ESMS
EPRD Tableau comparatif
EPRD
Des CPOM pour les EHPAD: Pourquoi? Comment? Que retenir de l'arrêté du 10 mars 2017
LE CPOM 1
LE CPOM 1
<b>Management</b>
Notions fondamentales de droit du travail
Durée et organisation du temps de travail
Analyse des organisations et styles de management : application aux EHPAD
La gestion des risques professionnels
Représentativité et instances représentatives
Gestion et communication de crise
<b>Marketing</b>
Introduction Au Marketing
Introduction Au Marketing Des Services Et A La Servuction
Le Marche
Les variables traditionnelles du marketing mix 1
Du comportement du consommateur au comportement du patient
Les variables traditionnelles du marketing mix 2
La distribution
Le Mix d'une entreprise de services - Exemple des EHPAD
<b>Exercices Marketing</b>
Activité 2 - Introduction à la servuction
Activité 1 Introduction au marketing

### Objectifs de l'enseignement :

Cette UE a été construite pour permettre aux étudiants désireux de prendre un jour la direction d'un établissement ou d'un service, d'acquérir les compétences minimum nécessaires dans les domaines de la gestion et du management.

L'UE comprend donc classiquement des modules dédiés à :



- la comptabilité,
- l'analyse financière,
- la fiscalité.

Ces modules comprennent les connaissances, partagées avec les autres acteurs du secteur économique, nécessaires pour aborder les règles spécifiques de gestion financière des établissements et services médico-sociaux, accueillant notamment des personnes âgées.

L'année 2017 est particulière dans ce domaine car elle est marquée par une importante réforme -issue de la Loi d'Adaptation de la Société au Vieillessement (LASV) - des relations contractuelles liant les établissements avec leurs autorités de tutelle (les CPOM) et de la tarification, dont l'aboutissement est constitué par la mise en oeuvre d'un nouvel outil : l'EPRD. Cette réforme a été présentée en présentiel devant les étudiants de la Sorbonne Université le 25 janvier dernier. Deux supports PWP commentés seront disponibles sur la plateforme en avril 2017.

Une autre particularité des entreprises du secteur gérontologique est d'avoir pour principale ressource les Ressources Humaines. C'est pourquoi, l'UE de gestion comprend également des cours dédiés à la gestion des ressources humaines et au droit social.

Cependant, la gestion des ressources humaines n'est pas qu'une question de droit. En effet, dans un secteur caractérisé par la fragilité des populations accueillies, par des besoins grandissants et des ressources limitées, cette gestion implique des aptitudes managériales abordées dans un module dédié au management.

**Modalités d'examen :**

Etude de cas à partir de deux sujets proposés.

# SANTE PUBLIQUE, MALADIES CHRONIQUES ET VIEILLISSEMENT

## TITRE DU COURS

<b>Intoduction à la santé publique</b>
Sante publique : une introduction
<b>Veillessement, maladies chroniques et problemes de santé publique</b>
La personne agée malade : particularités sémiologiques, psychologiques et thérapeutiques
Organisation et mise en place de la prise en charge en oncogériatrie
Quel parcours de santé pour le patient âgé insuffisant cardiaque ?
Prise en charge de l'ostéoporose post-cardiaque ?
Canicule et avancée en âge
La perte d'indépendance fonctionnelle en gériatrie
Epidémiologie des maladies dans le grand âge
Le bon usage des médicaments en gériatrie
Déshydratation et coup de chaleur
La personne agée malade
Approche neurologique des troubles de la marche du sujet âgé (TMSA)
Mouvements anormaux et sujets âgés

### Objectifs de l'enseignement :

- Comprendre la santé publique et ses enjeux
- Connaître les grands thèmes de la santé publique
- Comprendre la maladie chronique et ses enjeux en termes de santé publique

### Thèmes généraux abordés :

Le module abordera la santé publique dans ce qu'elle est et dans ce qu'elle représente en France. Il s'agira de comprendre les enjeux de santé publique et leur inscription dans les politiques de santé. Le module abordera également la maladie chronique en présentant certaines grandes pathologies et en les resituant dans le contexte de la santé publique.

**Modalités d'examen :** Dissertation à rendre.

# APPROCHES DU VIEILLISSEMENT PAR LES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

## TITRE DU COURS

<b>Images et représentations de la vieillesse</b>
Images de la vieillesse et du vieillissement
Histoire de la vieillesse, des rôles et positions familiales et sociales
Les représentations de la vieillesse et du vieillissement 1
Les représentations de la vieillesse et du vieillissement 2
Psychologie de la vieillesse, du vieillissement et de la fin de vie 1
Psychologie de la vieillesse, du vieillissement et de la fin de vie 2
<b>Approche psychologique de la vieillesse</b>
Le psychologue en gériatrie 1
Le psychologue en gériatrie 2
Soignants soignés: communiquer pour une meilleure prise en charge
L'exil – Soins pour personnes âgées : désobjectivation ?
<b>Approches anthropologiques de la vieillesse</b>
Les personnes très âgées
Le grand âge en 4 questions : le vieillissement réussi, le gender gap, les fragilités, le refus d'aide et de soin
La fragilité dans le grand âge
<b>Introduction aux soins palliatifs</b>
Introduction aux soins palliatifs 1
Introduction aux soins palliatifs 2
Regards psychodynamiques sur la souffrance en fin de vie
Le deuil d'un autre que soi après sa mort 1
Le deuil d'un autre que soi après sa mort 2

### Objectifs de l'enseignement :

- Savoir présenter le vieillissement dans une approche globale,
- Expliquer le lien entre représentations sociales du vieillissement et pratiques professionnelles,
- Savoir présenter le vieillissement et la fin de vie dans une perspective développementale,
- Savoir concevoir des pratiques professionnelles en lien avec avec les besoins des personnes âgées,
- Savoir identifier les besoins des personnes en fin de vie et les acteurs des soins palliatifs.

**Thèmes généraux abordés :**

Accompagner le vieillissement nécessite de situer les pratiques professionnelles dans le contexte culturel et historique dans lequel elles émergent. En effet les pratiques s'inventent en lien avec les représentations sociales et le discours dominant sur le vieillissement qu'il faut pouvoir repérer, comprendre et critiquer. S'intéresser aux mécanismes psychologiques à l'oeuvre avec l'avancée en âge et l'approche de la mort est une ouverture sur le vieillissement du point de vue de ceux qui le vivent. C'est aussi poser un autre regard sur la vieillesse qui fait apparaître sa dimension dynamique et la conçoit comme une nouvelle étape du développement de l'individu, jusqu'au bout de la vie. Ainsi, dans cette perspective, les soins palliatifs sont à la fois un accompagnement et une attention particulière aux besoins de chaque personne, qu'il convient de savoir écouter.

**Modalités d'examen :** Dossier

# POLITIQUES EN FAVEUR DES PERSONNES AGEES/ LES METIERS DE LA GERONTOLOGIE

## TITRE DU COURS

<b>Histoire des politiques publiques</b>
Perspectives et enjeux financiers dans les prises en charge coordonnées de la personne âgée 1
Perspectives et enjeux financiers dans les prises en charge coordonnées de la personne âgée 2
Responsabilités des collectivités territoriales dans les politiques en faveur des personnes âgées 1
Responsabilités des collectivités territoriales dans les politiques en faveur des personnes âgées 2
Responsabilités des collectivités territoriales dans les politiques en faveur des personnes âgées 3
<b>Les métiers de la gérontologie et leurs services</b>
Les métiers d'aide à la personne
Les équipes spécialisées Alzheimer (ESA)
Les Services de soins infirmiers à domicile (SSIAD) Organisation et Fonctionnement
La protection juridique des personnes âgées vulnérables
Organisation des soins hospitaliers pour les personnes âgées
Les PASA et les UHR
Portage de repas et aide à domicile
Les établissements d'hébergement pour personnes âgées
Limites des dispositifs actuels, mode d'organisation, offre de soins et services de financement
Fragilité, perte d'autonomie et ergothérapie
La coordination gérontologique
La cadre juridique de l'échange et du partage d'information

### Objectifs de l'enseignement :

- Connaître les différentes politiques en faveur des personnes âgées en France
- Connaître et comprendre les différents métiers qui gravitent autour de la gérontologie et de la gériatrie

### Thèmes généraux abordés :

Le module abordera l'histoire des politiques en faveur des personnes âgées en France, afin de permettre à l'étudiant de comprendre comment le champ de la gérontologie s'est construit. Il s'agira d'aborder ces politiques publiques en les recontextualisant et en les décrivant au travers de leurs objectifs généraux. Une pensée politique se construit dans un environnement sociétal particulier que l'on ne peut ignorer.

Le module abordera également les différents métiers existant historiquement ou nouveaux dans le champ g rontologique. Ceci afin de permettre   chacun de comprendre ce que font les professionnels et de pouvoir les mobiliser de mani re efficace dans le cadre d'un suivi ou d'une prise en charge.

**Modalit s d'examen** : Dissertation   rendre.

# ORGANISATION DU SYSTEME SANITAIRE ET SOCIAL ET PRISE EN CHARGE DES PATIENTS AGES

## TITRE DU COURS

<b>Modes de prise en soins des patients âgés</b>
La psychomotricité en gériatrie 1
La psychomotricité en gériatrie 2
Les plans de santé publique en France orientés vers les personnes âgées
Fragilité, perte d'autonomie et ergothérapie. Analyse de la littérature sur l'action des ergothérapeutes sur les indicateurs de fragilité
Le projet de vie individualisé en EHPAD : cadre théorique et réglementaire
La thérapie à médiation animale : un espace nouveau pour allier projet de soins et projet de vie
<b>Modèles comparés</b>
Les concepts de coordination et d'intégration. Regards croisés France/Canada
Les concepts de coordination et d'intégration. Regards croisés France/Québec
L'approche adaptée : retour de l'expérience canadienne
<b>La PAERPA</b>
Le PAERPA : population cible et typologies de personnes âgées à qui s'adresse le dispositif
Les projets PAERPA : une nouvelle forme d'innovation en questions
<b>Les unités mobiles et unités spécialisées en secteurs sanitaire et médico-social</b>
Missions des équipes mobiles de gériatrie intra hospitalières
Rôle de l'ergothérapeute (visite à domicile) en EMG
L'assistance sociale de l'EMG
Rôle de l'infirmière / rôle de la secrétaire
Intérêt de la mise en place d'une cellule de coordination Gériatrique dans un service d'urgence
Modalités d'intervention des EMG intra et extra hospitalières
Impact des EMG sur l'optimisation diagnostique et thérapeutique
Les unités Cognitivo - Comportementales : présentation, organisation, fonctionnement
Les équipes mobiles de géronto-psychiatrie
Les accueils de jour autonomes thérapeutiques Alzheimer
Place et mission des EMG
Place et missions de l'hôpital de jour gériatrique
Place et missions de l'hospitalisation à domicile (HAD)
<b>Les MAIA</b>
Présentation du dispositif MAIA
<b>Les dispositifs d'évaluation</b>
La grille AGGIR et l'évaluation de la dépendance en France
AGGIR et PATHOS

### Objectifs de l'enseignement :

- Comprendre l'organisation des systèmes sanitaires et sociaux en France
- Connaître les différents dispositifs de prise en charge

**Thèmes généraux abordés :**

Le module abordera l'organisation des systèmes sanitaires et sociaux de prise en charge et d'accompagnement des personnes âgées en France. Il s'agira pour l'étudiant de comprendre l'organisation pour mieux mobiliser les différents services dans le cadre de l'accompagnement des personnes âgées, en institution ou à domicile. Le module abordera également le descriptif de ces organisations dans ses différentes composantes.

**Modalités d'examen :** Dissertation à rendre.



# SCIENCES INFIRMIERES APPLIQUEE A LA GERONTOLOGIE

## TITRE DU COURS

<b>Partie 1 : Introduction à la discipline infirmière &amp; aux modalités d'exercice</b>
Rôle et missions des infirmières : panorama des 5 diplômes de la profession infirmière
Construction de la discipline <i>Science infirmière</i> et développement des expertises cliniques infirmières dans les différents milieux de soins
Expertises, coopérations entre professionnels de santé et pratique avancée
<b>Partie 2 : Concepts structurants en soins infirmiers appliqués à la gériatrie/ gérontologie</b>
Rappel des fondamentaux en soins infirmiers, éthique et focus sur les soins en gériatrie
Théories en soins infirmiers et applications opérationnelles en gériatrie/gérontologie
Raisonnement clinique rapporté aux situations cliniques gériatriques
Stratégies d'adaptation humaine face à une rupture de santé ou à un évènement de vie d'un sujet âgé ou d'un proche aidant
Processus de consultation clinique en gériatrie
Leadership infirmier dans une équipe de soins gériatriques
Coaching et leadership appliqué : guide pour l'animation d'une réunion clinique
Examen clinique infirmier en gériatrie
Toilette évaluative : modalités d'approches du corps prévenant la douleur induite et l'anxiété réactionnelle comportementale
Hygiène bucco-dentaire : prévention du vécu intrusif et dextérité soignante proportionnée
Refus de soin : repères cliniques, éthiques et organisationnels pour accompagner les décisions côté patient/famille/professionnels
Bases de données et evidence based nursing (EBN) en gériatrie/ gérontologie
Lecture critique d'un article scientifique
<b>Partie 3 : Consultations infirmières de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> lignes</b>
Fragilité et personne âgée – plus-value de l'expertise clinique infirmière en SSIAD et travail en réseau
Retour d'expérience <i>Infirmière spécialiste clinique Plaies &amp; cicatrisation en gériatrie</i>
Retour d'expérience <i>Infirmière spécialiste clinique et situations complexes gériatriques en milieu hospitalier</i>
Retour d'expérience <i>Infirmière spécialiste clinique en soins palliatifs gériatriques</i>
Retour d'expérience <i>Infirmière spécialiste clinique en exercice transversal dédié aux troubles vésico-sphinctériens et à la continence du sujet âgé</i>
Retour d'expérience <i>IPA en exercice infirmier libéral exerçant auprès de sujets âgés</i>
Exemple d'un protocole de coopération : consultation infirmière Alzheimer

### Objectifs de l'enseignement

- Savoir évaluer une situation clinique complexe gériatrique et proposer des interventions.
- Conduire une relation avec une personne âgée dans un contexte de soins complexes.
- Concevoir et conduire un projet de soins personnalisé.
- Mettre en œuvre des soins éducatifs, préventifs et de dépistage.

- Soutenir les personnes âgées, les proches aidants et les professionnels.
- S'appuyer sur des savoirs scientifiques et des résultats probants dans sa pratique.
- Rechercher et traiter des données professionnelles et scientifiques.
- Former des professionnels et personnes en formation.
- Assurer un leadership dans le développement des pratiques gériatologiques et les interactions interprofessionnelles.
- Analyser et actualiser sa pratique professionnelle dans une démarche continue d'amélioration.

#### **Cours en ligne suivants 3 grandes thématiques**

- Introduction à la discipline infirmière et aux expertises métiers - rappel théorique
- Concepts structurants en soins infirmiers en gériatrie et discipline infirmière appliquée à la gériatrie/gérontologie
- Retours d'expériences d'infirmières exerçant en consultation de 1<sup>ère</sup> ligne (cible patient/aidant) et de 2<sup>ème</sup> ligne (cible équipe) dans différents milieux gériatriques.

#### **Cours présentiels**

- Ancrage réflexif autour des sciences infirmières appliquées en gériatrie/gérontologie - recueil de données, examen clinique infirmier, raisonnement clinique et processus de consultation infirmière appliqués à la gériatrie/gérontologie
- Conduite de projet autour d'une problématique de santé gériatrique: exemple de la continence
- Retours d'expériences et analyses de pratiques en gériatrie/gérontologie (situations apportées par les apprenants)

#### **Modalité d'évaluation de l'unité d'enseignement**

- Travail écrit autour d'un axe d'amélioration clinique. Identifier dans votre pratique une problématique de soins gériatriques/gérontologiques pour laquelle, à partir de votre analyse clinique et dans une perspective infirmière, vous proposez votre réflexion ainsi que des pistes d'amélioration en regard des cours suivis dans l'unité d'enseignement « Pratique avancée et sciences infirmières ».
- Un oral de 15 mn réparti en 10mn présentation et 5 mn réponses questions jury. Merci de bien vouloir faire :
  - une présentation synthétique du contexte et de la situation clinique d'appel avec votre questionnement initial
  - comment vous avez travaillé vos hypothèses et les actions proposées (ce qui reflète votre analyse de la situation et ce que vous avez été recherché pour l'éclairer : concepts notamment infirmiers, cours, choix des outils et références utilisées,...)
  - votre autoévaluation de ce travail dans ses aspects positifs et ses limites.

# OPTIMISER L'UTILISATION DES MEDICAMENTS CHEZ LES PERSONNES AGEES

**Responsable de l'enseignement : le Pr. Joël BELMIN**

**Objectif de l'enseignement :** Donner aux apprenants les connaissances et les outils nécessaires pour optimiser l'utilisation des médicaments chez les personnes âgées, en particulier pour réaliser une révision de l'ordonnance et pour conduire un entretien de conciliation médicamenteuse avec le médecin généraliste.

Thèmes abordés	Enseignants	Modalités
Consommation des médicaments chez les personnes âgées en France et dans le monde	Dr Witold Jarzebowski	Cours en ligne
Les effets indésirables des médicaments et leur évitabilité chez les personnes âgées	Dr Carmelo Lafuente	Cours en ligne
Les référentiels de bonne pratique pour la prescription des médicaments en gériatrie	Pr Joël Belmin	Cours en ligne
La révision de l'ordonnance en gériatrie	Pr Joël Belmin	Cours en ligne
La conciliation médicamenteuse	Pr Joël Belmin	Cours en ligne
Technologies pour optimiser la prescription des médicaments en gériatrie	Mr Thierry Le Marec	Cours en ligne
Classe inversée	Pr Joël Belmin	Séminaire en ligne synchrone
Exercice pratiques de révision d'ordonnance (1)	Dr Florian Maronnat	Séminaire en ligne synchrone
Exercice pratiques de révision d'ordonnance (1)	Dr Florian Maronnat	Séminaire en ligne synchrone
Présentation des exposés des apprenants (1)	Pr Joël Belmin	Séminaire en ligne synchrone
Présentation des exposés des apprenants (2)	Pr Joël Belmin	Séminaire en ligne synchrone

**Modalités d'évaluation :** Chaque apprenant devra réaliser un dossier écrit de 10 pages environ portant sur l'utilisation d'une classe médicamenteuse chez les personnes âgées, et présenter un exposé oral de dix minutes avec diaporama devant le responsable de l'UE et l'ensemble des apprenants inscrits à cette UE. Le dossier écrit et la présentation orale seront notés et la note obtenue à l'UE sera la moyenne de l'écrit et de l'oral.

# APPROCHE CLINIQUE DES SYNDROMES GERIATRIQUES ET DE LA FRAGILITE

**Responsable : Pr Joël Belmin**

**Objectif de l'enseignement :** Donner aux apprenants les connaissances et les outils nécessaires pour détecter et diagnostiquer les syndromes gériatriques, pour identifier leurs causes (facteurs de risque chroniques et facteurs aigus de décompensation) et pour organiser leur prise en charge. Donner aux apprenants les connaissances et les outils nécessaires pour identifier la fragilité et pour entreprendre des actions préventives chez les personnes âgées à risque.

<b>Thèmes abordés</b>	<b>Enseignants</b>	<b>Modalités</b>
<b>La dépendance</b>	Pr Joël Belmin	Cours en ligne
<b>La dénutrition et sa prise en charge</b>	Dr Lucie Valembois	Cours en ligne
<b>Les chutes et troubles de la marche et de l'équilibre</b>	Dr Lucie Valembois	Cours en ligne
<b>La dysfonction cognitive aiguë</b>	Dr Carmelo Lafuente	Cours en ligne
<b>La dysfonction cognitive chronique</b>	Dr Sylvie Pariel	Cours en ligne
<b>Le syndrome d'immobilisation et le risque d'escarres</b>	Pr Joël Belmin	Cours en ligne
<b>L'incontinence</b>	Dr Rebecca Haddad	Cours en ligne
<b>La dépression</b>	Dr Sylvie Pariel	Séminaire en ligne synchrone
<b>Les troubles de la déglutition</b>	Dr Lucie Valembois	Séminaire en ligne synchrone
<b>Classe inversée</b>	Pr Joël Belmin	Séminaire en ligne synchrone
<b>Les marqueurs de la fragilité en gériatrie : valeur pronostique</b>	Pr Joël Belmin	Cours en ligne
<b>Les marqueurs de la fragilité en gériatrie : les instruments disponibles</b>	Pr Joël Belmin	Cours en ligne
<b>Les interventions préventives en gérontologie</b>	Pr Joël Belmin	Cours en ligne
<b>Classe inversée</b>	Pr Joël Belmin	Séminaire en ligne synchrone
<b>Présentation des exposés des apprenants (1)</b>	Pr Joël Belmin	Séminaire en ligne synchrone
<b>Présentation des exposés des apprenants (2)</b>	Pr Joël Belmin	Séminaire en ligne synchrone

**Modalités d'évaluation :** Chaque apprenant devra réaliser un dossier écrit de 10 pages environ portant sur un instrument d'évaluation d'un syndrome gériatrique ou de la fragilité, et présenter un exposé oral de dix minutes avec diaporama devant le responsable de l'UE et l'ensemble des apprenants inscrits à cette UE. Le dossier écrit et la présentation orale seront notés et la note obtenue à l'UE sera la moyenne de l'écrit et de l'oral.

# REPARTITION DES UE PAR THEMATIQUE



INTITULE DES UNITES D'ENSEIGNEMENT	INTITULES DES THEMATIQUES					ECTS
	Formation recherche	Expertise clinique en soins	Aménagement de l'environnement	Encadrement des structures médicosociales	Médecine gériatrique	
Anglais contextualisé à la gérontologie						3
Organisation du système sanitaire et social et prise en charge des patients âgés						3
E-santé en gérontologie						3
Méthodologie de la recherche appliquée à la gérontologie						3
Aménagement du domicile, de l'espace urbain et des EHPAD						3
Retentissement fonctionnel des maladies – handicap et syndromes gériatriques						3
Formation des formateurs en gérontologie						3
Méthodologie de projet, d'évaluation et de formation						3
Psychologie et communication dans le grand âge						3
Education thérapeutique en gériatrie						3
Evaluation gérontologique multidimensionnelle						3
Approche du vieillissement par les sciences humaines et sociales						3
Santé publique, maladies chroniques et vieillissement						3
Politiques en faveur des personnes âgées – les métiers						3
Gestion des coûts d'intervention en établissement médico-social						3
Nutrition de la personne âgée – Hygiène et prévention des maladies infectieuses						3
Sciences infirmières appliquées à la gérontologie						3
Optimiser l'utilisation des médicaments chez les personnes âgées						3
Approche clinique des syndromes gériatriques et de la fragilité						3
<b>Total UE obligatoires</b>	8	9	9	9	9	
<b>Total UE optionnelles</b>	2	1	1	1	1	

# Conseils, Contacts & Formations

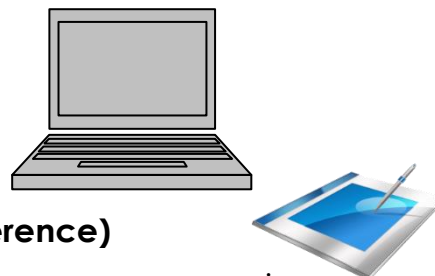




## QUELQUES CONSEILS POUR BIEN ETUDIER SUR LA PLATEFORME TIL

---

Joël Belmin - Laëtitia Breton



- I. **Utiliser un ordinateur seulement ou une tablette Digitale connecté à internet (haut débit de préférence)**
- 

- II. **Utiliser un casque audio** : c'est plus reposant et on peut mieux se concentrer. Si vous devez soutenir un mémoire par visio ou skype, investissez dans un casque audio-micro



- III. **Astuce** : Pour mieux suivre un cours et mémoriser les informations, vous pouvez imprimer le fichier pdf correspondant avant de le visionner et prendre des notes vis-à-vis des diapositives.



- IV. **Une chose n'est pas claire ?** Vous pouvez vérifier et revoir la partie correspondante du cours. Si ce n'est pas ainsi clarifié vous pouvez poser une question au conférencier : soit directement à partir du cours lui-même, soit en allant dans le forum.
- 

- V. **BUGS, OOOPS et autres problèmes techniques** : Si vous avez des difficultés pour visionner les cours, essayez les choses suivantes dans cet ordre :
- 1) Mettre à jour Windows (programme Windows update)
  - 2) Mettre à jour votre navigateur
  - 3) Changer de navigateur si cela persiste : Google chrome
  - 4) Ne pas télécharger en même temps que visionner un cours
  - 5) Vérifier la qualité de la liaison internet utilisée
  - 6) Si le problème persiste, postez-le sur le forum







## CONTACTS DE L'EQUIPE PEDAGOGIQUE DU MASTER

---

### **Responsable du programme TIL Sorbonne Université**

Pr Joël BELMIN

Secrétariat : 01 49 59 45 54 / 65

[j.belmin@aphp.fr](mailto:j.belmin@aphp.fr)

### **Chargée de projet de la spécialité «Expertise en Gériatrie»**

Mme Manuella IGOUT

Tél : 01.49.59.45.64

[manuella.igout-ext@aphp.fr](mailto:manuella.igout-ext@aphp.fr)

### **Chargée de projet des enseignements universitaires de gériatrie (Sorbonne Université)**

#### **Coordnatrice équipe TIL Formation**

Mme Manuella IGOUT

[manuella.igout-ext@aphp.fr](mailto:manuella.igout-ext@aphp.fr)

### **Assistante Multimédia TIL Sorbonne Université**

Mme Laëtitia BRETON

[til.upmc@gmail.com](mailto:til.upmc@gmail.com)

### **Formation continue**

01 44 27 82 82 / 62 / 58

Mme Alicia KHIDER : [alicia.khider@sorbonne-universite.fr](mailto:alicia.khider@sorbonne-universite.fr)

Adresse mail général : [Medecine-Master-Formation-Continue@sorbonne-universite.fr](mailto:Medecine-Master-Formation-Continue@sorbonne-universite.fr)

Pour la validation des acquis d'expériences (VAE), Mme VEILHAN Agnès :

[agnes.veilhan@sorbonne-universite.fr](mailto:agnes.veilhan@sorbonne-universite.fr)

### **Responsable du Master Santé de Sorbonne Université**

Pr Kiyoka Kinugawa-Bourron, Mme Judith Leblanc, Mme Florence Cayetanot

### **Responsable administrative du Master Santé**

Mme Estelle MERCIER : [Estelle.mercier-salvatore@sorbonne-universite.fr](mailto:Estelle.mercier-salvatore@sorbonne-universite.fr)

01 40 01 14 71 / 00

Adresse mail général : [medecine-dfs-sante-M2@sorbonne-universite.fr](mailto:medecine-dfs-sante-M2@sorbonne-universite.fr)

## **RESPONSABLES D'UE**

**Directeur UE « Evaluation g rontologique multidimensionnelle »**

**Directeur UE « Optimiser l'utilisation des m dicaments chez les personnes  g es »**

**Directeur UE « Approche clinique des syndromes g riatriques et de la fragilit  »**

Pr Jo l BELMIN

[j.belmin@aphp.fr](mailto:j.belmin@aphp.fr)

**Directeur UE « Formation de formateurs/tuteurs en g rontologie »**

Dr Carmelo LAFUENTE

[carmelo.lafuente@aphp.fr](mailto:carmelo.lafuente@aphp.fr)

**Directeur UE « Anglais appliqu    la g rontologie »**

Mme Nadja Kymli kov  [nkymlicka@gmail.com](mailto:nkymlicka@gmail.com)

**Directeur UE « Psychologie et communication dans le grand  ge »**

**Directeur UE « Education th rapeutique »**

Dr Sylvie PARIEL

[sylvie.pariel@aphp.fr](mailto:sylvie.pariel@aphp.fr)

**Directeur UE « M thodologie de la recherche appliqu e   la recherche en soins g rontologiques »**

Dr Witold JARZEBOWSKI

[witold.jarzebowski@ch-bastia.fr](mailto:witold.jarzebowski@ch-bastia.fr)

**Directeur UE « Nutrition de la personne  g e et hygi ne »**

Dr Christel OASI

[christel.oasi@aphp.fr](mailto:christel.oasi@aphp.fr)

**Directeur UE « E-sant  en g rontologie »**

Dr Bruno OQUENDO

[bruno.oquendo@gmail.com](mailto:bruno.oquendo@gmail.com)

**Directeur UE « Sciences Infirmières appliquées à la gérontologie »**

Mme Evelyne MALAQUIN-PAVAN et Mme Sandrine DERVILLE  
[sandrine.derville@aphp.fr](mailto:sandrine.derville@aphp.fr)

**Directeur UE « Méthodologie de projet, d'évaluation et de formation »**

Mme Caroline RICHARD  
[contact@gerontomaster2.fr](mailto:contact@gerontomaster2.fr)  
[caroline.richard@umontpellier.fr](mailto:caroline.richard@umontpellier.fr)

**Directeur UE « Aménagement du domicile, de l'espace urbain et des EHPAD »**

**Directeur UE « Gestion des coûts en établissements médicaux-sociaux »**

M. Christophe COLAS  
[christophe-colas@sfr.fr](mailto:christophe-colas@sfr.fr)

**Directeur UE « Santé publique, maladies chroniques et vieillissement »**  
**Directeur UE « Organisation du système sanitaire et social et prise en charge des patients âgés »**

**Directeur UE « Retentissement fonctionnel des maladies, handicaps, syndromes gériatriques et pharmacothérapie »**

Pr Claude JEANDEL  
[c-jeandel@chu-montpellier.fr](mailto:c-jeandel@chu-montpellier.fr)

**Directeur UE « Politiques en faveur des personnes âgées - Les métiers du vieillissement »**

**Directeur UE « Approches du vieillissement par les SHS »**

Mme Myriam TAROUDJIT  
[myriam.taroudjit@umontpellier.fr](mailto:myriam.taroudjit@umontpellier.fr)

Site internet du Master : <http://www.seformeralageriatrie.org/master2>



**E-learning + tutorat**

### **Offre de formation TIL**

Master 2 Expertise en Gériatrie

DU Cours International de Médecine Gériatrique

DU de Gériatrie

Du Géronto-Psychiatrie

DU Gérontechnologie

DU Médecin Coordonnateur en EHPAD

DU Sciences et pratiques infirmières en gériatrie

DU Soins palliatifs et accompagnement en gériatrie

DIU de Cardio-gériatrie

DIU Infectiologie du sujet âgé

DIU Maladie d'Alzheimer et des troubles apparentés

DIU Nutrition du sujet âgé

DIU Réadaptation gériatrique

DIU Rhumatologie de la personne âgée

DIU Thérapeutiques médicales et médicaments chez les personnes âgées

MOOC Maladie d'Alzheimer : tout ce que vous avez toujours voulu savoir

Retrouvez toutes les informations sur le site « [seformerlageriatrie.org](http://seformerlageriatrie.org) »

# ARCHIVES

## Méthodologies du mémoire

### PLAN POUR UN MEMOIRE DE RECHERCHE

#### 1. Couverture

#### 2. Sommaire

3. **Glossaire (si nécessaire)** : Des principaux termes techniques (s'ils sont très spécifiques et pas forcément compréhensibles pour le lecteur) : à classer par ordre alphabétique.

#### 4. Introduction

- Elle se divise généralement en trois parties, et comporte :
- L'accroche ou l'annonce du sujet, replacée dans le contexte actuel
- La formulation de la problématique
- La présentation du plan de travail

#### 5. La revue de littérature

- Elle rapporte ce qui a été dit dans la littérature sur ce sujet avec les mots clés déterminés.
- Elle présente les différents concepts qui aident à la compréhension du sujet, d'une manière plus approfondie.
- La revue de littérature n'est pas une énumération d'articles scientifiques mais une confrontation des différents résultats des recherches menées par les auteurs dans des études antérieures.
- Elle rapporte les études les plus pertinentes, les plus significatives concernant le sujet.
- Elle montre les principales théories concernant le sujet de recherche, ainsi que les réflexions critiques concernant les avantages et les inconvénients de ces différentes théories.
- La revue de littérature peut montrer dans certains cas, l'évolution d'un courant de pensée, d'une théorie, d'une méthode, etc.
- La revue de littérature doit être claire, cohérente, référencée.
- La revue de littérature permet de remettre le sujet dans un contexte et éclairer le questionnement de l'apprenant quant à son sujet. Elle permet également de préciser le sujet et le réajuster au regard des lectures d'articles.

## 6. Méthode

Dans cette partie, l'étudiant va présenter de manière succincte la méthode qu'il a choisie et qu'il a établi pour pouvoir vérifier l'hypothèse qu'il a avancée dans son étude. L'étude empirique peut être en contradiction avec ce qui a été observé jusque là dans la revue de la littérature.

Dans cette partie, la méthode choisie doit être clairement définie, de manière neutre : quantitative, qualitative, descriptive, comparative, etc. Le choix et la description de la population étudiée doit figurer dans cette partie empirique. L'auteur doit apporter le plus d'informations possibles, les différents détails dans le cadre de cette étude afin que le lecteur puisse comprendre les raisons et le déroulement de la méthodologie adoptée par l'auteur. La présentation de la méthodologie se fait de manière logique en respectant l'ordre chronologique.

## 7. Résultats

Les résultats doivent aussi être présentés de manière concise et logique. Les résultats sont plus faciles à lire quand ils se présentent sous forme de tableaux ou de graphiques. Ces différentes présentations peuvent en effet être plus explicites par rapport aux longues explications par des textes. Les résultats sont descriptifs, sans analyse approfondie, ce sont les données « brutes » de l'étude.

## 8. Discussion

Les différents tableaux et graphiques doivent être interprétés. Les résultats obtenus doivent être confrontés à ce qui a été trouvé dans la revue de littérature dans le cadre de la discussion. L'auteur doit analyser les résultats observés, faire des liens avec les données de la littérature. Il donne également des éléments de réponse à sa problématique et hypothèses de départ. La discussion permet également de prendre du recul et faire une critique du travail réalisé, avec les limites et améliorations possibles et éventuellement une suite à souhaiter à l'étude.

## 9. Références bibliographiques

"Bibliographie" des textes et auteurs dans lesquels vous avez puisé des idées, des protocoles, des citations. L'usage est le suivant :

NOM(S), Initiale(s) du ou des Prénom(s) du ou des auteur(s), *Titre de l'ouvrage en italique*, éditeur, ville d'édition, année d'édition.

Pour les revues, en plus du ou des auteur(s), nom de la revue, N° de la revue, pages de l'article ou de l'extrait (pp. 101-132 par exemple), mois et année d'édition (ex : Mai-Juin 1995).

Cependant, de nombreuses typologies de références bibliographiques existent, le principal est d'en choisir une et harmoniser l'ensemble. Voir le document Norme VANCOUVER.

### **10. Résumé (en français)**

Le résumé ne doit contenir que des informations claires et concises pour permettre aux chercheurs d'évaluer la pertinence de l'article.

Le résumé doit contenir tous les mots-clés et les concepts importants qui figureront dans l'index. Un résumé ne doit pas dépasser 200 mots.

### **11. Annexes (non limitées)**

Elles regroupent tout document utile à la compréhension ou à la justification d'un élément du texte du mémoire. Pour qu'elles soient fonctionnelles, n'oubliez pas, dans le corps du texte, de faire les renvois nécessaires aux annexes correspondantes.

## Présentation du mémoire

C'est la première "chose" que le lecteur verra. Pour effectuer une lecture plus facile, nous vous proposons d'utiliser la mise en page suivante :

- haut 1,5 cm ; bas 2,0 cm, gauche 2,5 cm ; droite 1,5 cm
- en-tête 0,5 cm ; pied 1 cm

**IMPORTANT** : à insérer dans chaque mémoire l'ENGAGEMENT DE NON PLAGIAT (en annexe)

Le mémoire doit être relié et dactylographié en 5 exemplaires pour les membres du jury, et l'Université + en fichier numérique (mémoire et PowerPoint de la soutenance) à faire parvenir avant la soutenance.

- Les pages doivent être numérotées (y compris les annexes) avec une mise en page simple.
- Longueur du mémoire : **30 pages max** (annexes non comprises) ; corps 12 pour le texte, interligne 1,5.
- Police conseillé pour la rédaction du mémoire : Times New Roman
- Chaque nouvelle partie commence sur une nouvelle page. Elle doit être claire et rigoureuse.
- Les citations (référéncées en note de bas de page) sont en italique.
- Les renvois à d'autres publications ou aux annexes doivent être précis (numéro de la page, etc.). Fournissez une référence même si le renseignement est tiré d'une source interne d'une entreprise. Si l'information vient d'un particulier, présentez la référence de la façon suivante : (Nom de la personne), communication personnelle. Si vous avez tiré l'information d'une page WEB, citez le titre de cette page, l'adresse et la date de consultation.
- Ajoutez un glossaire si le texte comprend beaucoup de termes techniques.
- Les figures, graphiques et histogrammes peuvent aider à la présentation.
- Chaque illustration doit être légendée. Elle doit être réellement significative par rapport au texte qu'elle illustre.
- Le sommaire doit être facile à lire et à comprendre. N'oubliez pas d'indiquer le n° des pages.

### RELECTURE

La relecture est une démarche qui ne devrait pas être négligée. En effet, malgré la bonne volonté et les bonnes idées, il est attendu d'un niveau master 2 des compétences de rédaction. Le jury est sensible aux fautes d'orthographe et de syntaxe. Les idées peuvent parfois être mal agencées, ce qui nuit à la lecture et à la cohérence même du travail. La relecture permet de s'affranchir de ces inconvénients, de rectifier les fautes de frappe, les fautes d'accords, les petites erreurs qui peuvent s'incruster à l'intérieur du devoir.



Après cette première lecture, il est toujours intéressant de faire appel à un lecteur externe qui va juger de manière objective le travail accompli. Cette démarche va permettre d'analyser le contenu et la présentation du mémoire d'une manière plus objective, plus critique et plus constructive.

#### DIRECTEUR DE MEMOIRE

Le directeur de mémoire est choisi par l'étudiant ou proposé par le coordonnateur. Il participe à la conception du travail, assure son encadrement, relit les versions successives du mémoire et prépare sa soutenance. Les directeurs de mémoire qui souhaitent assister à la soutenance sont les bienvenus.

#### SOUTENANCE DU MEMOIRE

- Lors de la soutenance, l'étudiant devra se présenter.
- La présentation se déroulera devant un jury (à l'aide d'un PowerPoint préparé à l'avance. Durée 10 minutes). Elle sera suivie d'une séance de questions du jury.

Les étudiants devront être présents toute la journée et assister aux soutenances des autres apprenants, ils ont la possibilité de poser des questions après celles du jury.

**Il est conseillé de prévoir une version PowerPoint et une version PDF de sa présentation pour éviter toute modification de mise en page.**

#### CONSEILS POUR LES REVISIONS

- Il est important de vous entraîner seul chez vous devant un miroir ou entre vous pour la présentation du cours.
- Il est important de faire un PowerPoint clair et concis.
- Il est conseillé de ne pas dépasser 10 diapositives (1 diapositive / minute).

## Déclaration d'originalité

### ENGAGEMENT DE NON PLAGIAT (à insérer dans chaque mémoire)

Afin de valoriser le travail personnel, l'équité, la propriété intellectuelle et le droit d'auteur, il est rappelé que le plagiat, qui consiste à « s'approprier les mots ou les idées de quelqu'un d'autre et de les présenter comme siens », est interdit.

Quelques exemples de plagiat :

- copier le passage d'un livre, d'une revue ou d'une page WEB ou encore du mémoire ou du rapport de stage sans le mettre entre guillemets et /ou sans en mentionner la source ;
- résumer les mêmes types de document sans mentionner la source ;
- insérer dans un travail des données, des graphiques, des images en provenance de sources extérieures non identifiées, non citées ;
- traduire partiellement ou totalement un texte ou réutiliser un travail produit, sans avoir obtenu au préalable l'accord de son auteur ;

Ce qu'il est possible de faire :

- il est possible de reprendre ponctuellement les idées d'un auteur (y compris d'un autre étudiant) ou ses travaux mais il est obligatoire d'indiquer les références utilisées ;
- emprunter textuellement aux autres est possible, sous réserve de placer les citations ou les extraits de textes « entre guillemets » et d'en mentionner la provenance de manière précise y compris pour les images, les tableaux et schémas. Les citations et emprunts doivent être de longueur raisonnable et adaptée aux propos du travail personnel.

Je, soussigné(e).....  
atteste avoir pris connaissance du contenu de cet engagement de « non-plagiat » et déclare m'y conformer dans le cadre de la rédaction de ce mémoire. Je déclare sur l'honneur que le contenu du présent mémoire est original et reflète mon travail personnel. J'atteste que les citations sont correctement signalées par des guillemets et que les sources de tous les emprunts ponctuels à d'autres auteur-e-s, textuels ou non textuels, sont indiquées. Le non respect de cet engagement m'exposerait à des sanctions.

Signature, précédée de la mention « lu et approuvé ».